

carte d'identité / photo

Tu peux déposer ta photo étudiante par l'entremise de l'application mobile de Colnet. Pour la télécharger, cherche « Coba Campus » sur App Store ou Google Play. Si tu désires une photo prise avec un appareil photo, tu peux te présenter à la bibliothèque du Cégep.

Une fois dans l'application, tu peux téléverser ta photo en sélectionnant l'option « Ma photographie ». Par la suite, ta photo devra être approuvée par un membre du personnel. Une fois autorisée, elle apparaîtra dans ton dossier Colnet.

Voici quelques conseils afin d'éviter qu'elle soit rejetée :

1. Assure-toi d'avoir un bon éclairage;
 2. Utilise un arrière-plan neutre;
 3. Tu dois être seul sur la photo et avoir un vêtement qui couvre les épaules (chandail, chemise...)
 4. Sers-toi de l'exemple suivant pour cadrer ton visage. (C'est une photo du buste jusqu'au visage).
 5. Utilise ton téléphone, ta tablette ou ton appareil photo.
- Si dans la semaine du 6 septembre ta photo n'apparaît toujours pas dans ton dossier Colnet, c'est qu'elle a été refusée. Tu recevras un message dans ta messagerie Colnet de reprendre ta photo selon les conseils indiqués ici haut ou de passer à la bibliothèque pour la prise de photo.
 - Pour te procurer ta carte étudiante, tu dois faire la demande à la réception de la bibliothèque sur les heures d'ouverture.

